

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Ariège (UDAF 09) et de son client dans le cadre de la prestation suivante : Formation intitulée « Maîtrise de la Langue Française : Français Langue d'Intégration » et « Maîtrise de la Langue Française : Savoirs de base. » Toute prestation accomplie par l'organisme de formation UDAF 09 implique donc l'adhésion sans réserve du commanditaire aux présentes conditions générales de vente.

### Prix

Les prix des prestations vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés TTC.

Pour la formation « Français Langue d'Intégration » le prix mensuel sera de 518.70€ correspondant au coût de notre formatrice pour 8h de cours par semaine.

Pour la formation « Savoirs de base » le prix mensuel sera de 518.70€ correspondant au coût de notre formatrice pour 8h de cours par semaine.

L'organisme de formation UDAF 09 s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les prestations demandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue par chèque à la fin de chaque mois, après que l'UDAF 09 ait fait parvenir au commanditaire par voie postale ou par courriel la facture mensuelle correspondante à la prestation.

#### **Union départementale des associations familiales**

19 rue des moulins  
09000 FOIX  
Tél. : 05 61 05 46 09  
[www.udaf09.fr](http://www.udaf09.fr)

Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro : 76090061609  
auprès du préfet de région Occitanie

L'Udaf est référencée



## Congés payés annuels de la formatrice

L'UDAF applique la convention collective CCN 66 pour ses salariés ; de ce fait, la formatrice en sus des congés payés annuels accordés selon les dispositions de l'article 22 de la convention nationale, a droit au bénéfice de six jours de congés consécutifs, non compris les jours fériés et le repos hebdomadaire, au cours de chacun des trois trimestres qui ne comprennent pas le congé annuel et pris au mieux des intérêts du service.

## Force majeure

La responsabilité de l'UDAF 09 ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Foix, au 14 boulevard du sud, 09000 FOIX.

Fait à Foix, le 25 octobre 2019

Signature du CLIENT

Signature du président de l'UDAF 09

**Union départementale des  
associations familiales**

19 rue des moulins  
09000 FOIX  
Tél. : 05 61 05 46 09  
[www.udaf09.fr](http://www.udaf09.fr)

Déclaration d'activité enregistrée  
sous le numéro : 76090061609  
auprès du préfet de région Occitanie

L'Udaf est référencée

